



Division professionnelle de Bolton Solitaire S.A.
11 avenue Dubonnet 92407 COURBEVOIE
Tél.: 01.46.67.58.81 Fax: 01.43.33.61.87
www.solipro-boltonsolitaire.com

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit: SOL'NET
A l'huile de lin

Type de produit: Détergent à base de savon pour les sols

Code produit: 470674

Fournisseur: SOLIPRO / Division professionnelle de Bolton Solitaire S.A.

Adresse: 11 avenue Dubonnet 92407 Courbevoie cedex
Tél.: 01.46.67.58.81 Fax.: 01.43.33.61.87

Contact: Angélie Gardair

2. COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses représentatives : (présente dans la préparation à une concentration suffisante pour lui imposer les caractères toxicologiques qu'elle aurait à l'état pur). Cette préparation ne contient aucune substance dangereuse dans cette catégorie.

Autres substances apportant un danger : Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

Substances présentes à une concentration inférieure au seuil minimal de danger :

| Composant | Concentration | Classification |
|----------------------------------|---------------|----------------|
| Savon de coco ou palm de potasse | >=10% et <25% | Xi R36 |

Autres substances ayant des Valeurs Limites d'Exposition professionnelle: Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit n'est pas classé comme inflammable. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local. Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse pour la santé par la Directive 1999/45/CE.

4. MESURE DE PREMIERS SECOURS

| | |
|--------------------------|--|
| Inhalation: | En cas d'inhalation massive, transporter le patient à l'air libre et le garder au chaud et au repos. |
| Contact cutané: | Enlever les vêtements imprégnés et laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyant connu. Ne pas utiliser des solvants ou des diluants. |
| Contact oculaire: | Laver avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Adresser le sujet chez un ophtalmologiste, s'il apparaît une rougeur, une douleur ou une gêne visuelle. |
| Ingestion: | Si la quantité est peu importante, (pas plus d'une gorgée), rincer la bouche avec de l'eau et consulter un médecin. En cas d'ingestion accidentelle appeler un médecin pour juger de l'opportunité d'une surveillance et d'un traitement en milieu hospitalier si besoin est. Montrer l'étiquette. |

5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Non concerné.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

| | |
|-----------------------------------|--|
| Précautions individuelles: | Se référer aux mesures de protection énumérées dans les chapitres 7. et 8. |
| Environnement: | Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles (par exemple: sable; terre, vermiculaire, terre de diatomée) dans des fûts en vue de l'élimination des déchets. Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. |

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

| | |
|---|--|
| Manipulation: | Manipuler dans des zones bien ventilées. |
| Prévention des incendies: | Interdire l'accès aux personnes non autorisées. |
| Stockage: | Le sol des locaux sera imperméable et formera cuvette de rétention afin qu'en cas de déversement accidentel, le liquide ne puisse se répandre au-dehors. |
| Equipements et procédures recommandés: | Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. |

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

| | |
|-----------------------------------|---|
| Mesures d'ordre technique: | Veiller à une ventilation adéquate, si possible par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des vapeurs des solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires. |
| Protection des mains: | Des crèmes protectrices peuvent être utilisées pour des parties exposées de la peau, elles ne devraient être toutefois pas appliquées après contact avec le produit. A cause de solvants présents le type de gants conseillé est le caoutchouc néoprène ou le caoutchouc nitrile. |
| Protection des yeux: | Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections liquides. |
| Protection respiratoire: | Lorsque les travailleurs sont confrontés avec des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés. |

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|-------------------------------|----------------------------------|
| Etat physique: | Liquide visqueux |
| Couleur: | Jaune-brun |
| Odeur: | Citronnelle |
| pH (20°) | 12 |
| Point éclair: | Non concerné |
| Masse volumique (20°): | +/- 1,011 |
| Solubilité | En toutes proportions dans l'eau |

10. STABILITE ET REACTIVITE

Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux tels que les monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxyde d'azote.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

La préparation ne contient aucune substance classée comme dangereuse selon la Directive 67/548/CEE. L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparation au-delà des limites d'exposition indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels que : l'irritation des muqueuses et du système respiratoire, affection des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes de produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et dans les cas extrêmes, perte de conscience. Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Exempté de l'étiquetage sur le transport.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite "toutes préparations" 88/379/CEE et de ses adaptations. A aussi été pris en compte la directive 97/69/CE portant 23ième adaptation à la directive 67/548/CE.

Classification CEE:

Symbole de danger:

Contient:

Phrases de risques:

Phrases de sécurité:

| | |
|-----|--|
| S2 | Conserver hors de portée des enfants. |
| S26 | En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. |

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.